



MUNICIPALITÉ DE SAINT-APOLLINAIRE  
COMTÉ DE LOTBINIÈRE  
PROVINCE DE QUÉBEC

Aux citoyens de la municipalité de Saint-Apollinaire

## AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 JUIN 2025 – 19 H

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,  
Stéphanie Gaudreau, directrice générale de la susdite municipalité,

Le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire du conseil, le mercredi 18<sup>e</sup> jour de juin, à 19 h, à la salle du conseil municipal Benoit Côté (94, rue Principale).

Conformément à l'article 56 du Code municipal du Québec, les délibérations du conseil au cours de cette séance, porteront uniquement sur les points suivants :

1. PIIA Patrimoine - 23, rue Rousseau
2. Acceptation définitive – Aménagement et raccordement des puits 13-2021 et 14-2021
3. Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice de 2024
4. Dépôt du rapport des faits saillants du maire sur le rapport financier de 2024

DONNÉ à Saint-Apollinaire le **13 juin 2025**.

---

Stéphanie Gaudreau  
Directrice générale et greffière-trésorière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Stéphanie Gaudreau, directrice générale de la Municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, soit au bureau municipal du 11, rue Industrielle et sur le site web de la Municipalité de Saint-Apollinaire.

Tel que prévu au *Règlement relatif aux modalités de publication des avis publics* (numéro 835-2018) adopté le 13<sup>e</sup> jour d'août 2018 par le conseil municipal, je Stéphanie Gaudreau, directrice générale de la Municipalité de Saint-Apollinaire, certifie par la présente, avoir affiché le présent avis public concernant la séance extraordinaire du 14 avril 2025 sur le site Internet de la Municipalité le **13 juin 2025**.

DONNÉ à Saint-Apollinaire le **13 juin 2025**.

---

Stéphanie Gaudreau  
Directrice générale et greffière-trésorière